

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 103 - DECEMBRE 2016/JANVIER 2017
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : premier trimestre 2017

**Meilleurs
vœux pour
2017 !**



Association pour la
Sauvegarde des Côtes de
Clermont-Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel :
ascot@gergovie.fr

Sites internet
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Nouveau départ pour le musée Bargoin

Après trois ans d'absence et des inquiétudes sur le devenir du musée Bargoin, après l'exposition temporaire « Tumulte gaulois, représentations et réalités » en 2014 à laquelle nous avons vivement réagi en raison de l'absence du site des Côtes (cf. Chronique N° 94 pp. 1-7), la nouvelle exposition permanente des collections archéologiques de la Ville de Clermont-Fd, complétées par celles de l'État (réserves du Service régional de l'archéologie) et du Département, est visible depuis le 5 octobre.

La mission la plus urgente de la nouvelle conservatrice du département archéologie, M^{me} Bèche-Wittmann, qui a pris ses fonctions fin 2015, était de rouvrir au plus vite les salles consacrées à l'archéologie. Les surfaces d'exposition n'ayant pas augmenté (le premier étage étant occupé par le département arts textiles), la conservatrice a décidé de présenter un maximum d'objets (>1400 soit 400 artefacts de plus que la précédente exposition permanente). Cette option nous vaut de grandes et belles vitrines avec un mobilier archéologique abondant et bien mis en valeur.

Les objets sont présentés par ordre chronologique, du Paléolithique à la période gallo-romaine, des vitrines étant consacrées aux sites locaux emblématiques du second âge du Fer (Gandaillat, Corent, « Gergovie », Gondole) et du Haut-Empire (temple de Mercure, *Augustonemetum*). Pour la période gallo-romaine, on découvre deux passionnantes sections concernant les domaines funéraires et cultuels. *(suite à la page suivante)*



Ourson des Côtes au milieu de divinités gallo-romaines - Musée Bargoin

Photographie de P. Gras / ASCOT - novembre 2016

SOMMAIRE

**Nouveau départ pour
le musée Bargoin..... 1 à 2**

Adhésion/abonnement..... 2

**Actualités de l'ENS des
Côtes de Clermont
..... 3 à 6**

**L'apithérapie
selon J.-F. Meunier..... 6**

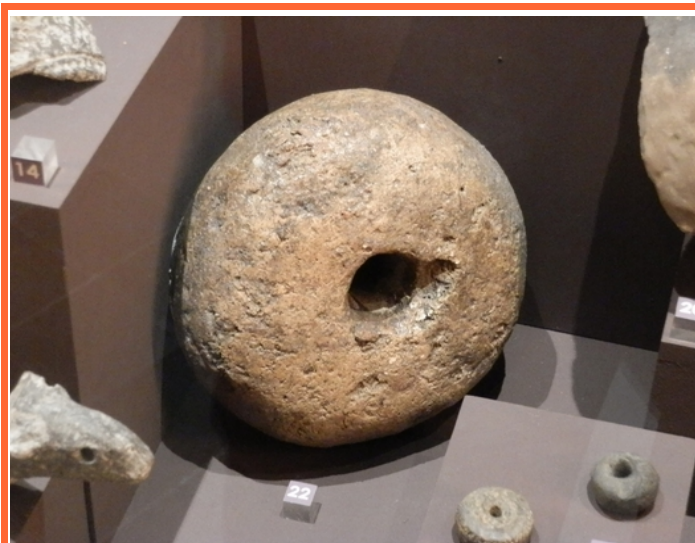
**Les Femmes de
Gergovie..... 7 à 8**

**La dernière bataille de
Gergovie..... 9 à 11**

**Emplacements réservés
sur Chanturgue..... 12**

Brève..... 12

C'est dans la section culturelle que l'on peut découvrir une des quatre sculptures d'ourson (la mieux conservée, la seule entière) provenant des vestiges d'un chapiteau en arkose, découverts à proximité immédiate du *fanum* (cf. Chronique N° 98 pp. 6-7). Avec un peson de métier à tisser mis au jour lors des fouilles de sauvetage de Trémonteix en 1983 (cf. Chroniques N° 44 p. 3 et N° 72 p. 5), il s'agit d'un des deux seuls artefacts du fonds Paul Eychart à être présenté dans l'exposition.



*Peson du Bronze final découvert par P. Eychart
lors des travaux du CES de Trémonteix
Musée Bargoin
Photographie de P. Gras / ASCOT – novembre 2016*

Les membres de l'ASCOT et autres passionnés de l'archéologie des Côtes ne doivent pas s'offusquer de ce faible nombre puisqu'une vitrine consacrée aux découvertes de l'archéologue clermontois n'est pas envisageable avant 2020. En effet, comme nous l'avons écrit dans la Chronique précédente (N° 102 p. 5), suite à notre rendez-vous estival avec M^{me} Bèche-Wittmann, il est prévu que le fonds Paul Eychart ne soit inventorié et récolé qu'en 2019.

De plus, le site des Côtes est bien présent dans l'exposition puisque dans la dernière salle, désormais dédiée aux fouilles récentes les plus importantes, figure le site gallo-romain de Trémonteix.

Un choix d'objets gallo-romains, provenant des fouilles préventives dirigées par Kristell Chuniaud, y est ainsi présenté ; des explications étant fournies sur les remarquables peintures mises au jour au cours des fouilles de la *villa*, du sanctuaire et du bâtiment aux cuves et bassins.

Ne boudons donc pas notre plaisir !

« La Chronique de L'Oppidum » N° 103 - Décembre 2016 / Janvier 2017

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Ont collaboré à ce numéro :

Auteurs des textes : Nouveau départ pour le musée Bargoin (Philippe Gras) / Actualités de l'ENS des Côtes de Clermont : parties 1 et 2 (Jean-Louis Amblard), partie 3 (Yves Poss) / L'apithérapie selon Jean-François Meunier : présentation (Philippe Gras) / Les Femmes de Gergovie (Colette Doco-Rochegude) / La dernière bataille de Gergovie (Nicolas Velle) / Emplacements réservés sur Chanturgue (Philippe Gras) / Brève (Philippe Gras).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'Oppidum » (4 numéros par an).**

Adhésion annuelle : 20 €

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
aux articles 200 et 238 bis du CGI

O **Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum »**. Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur

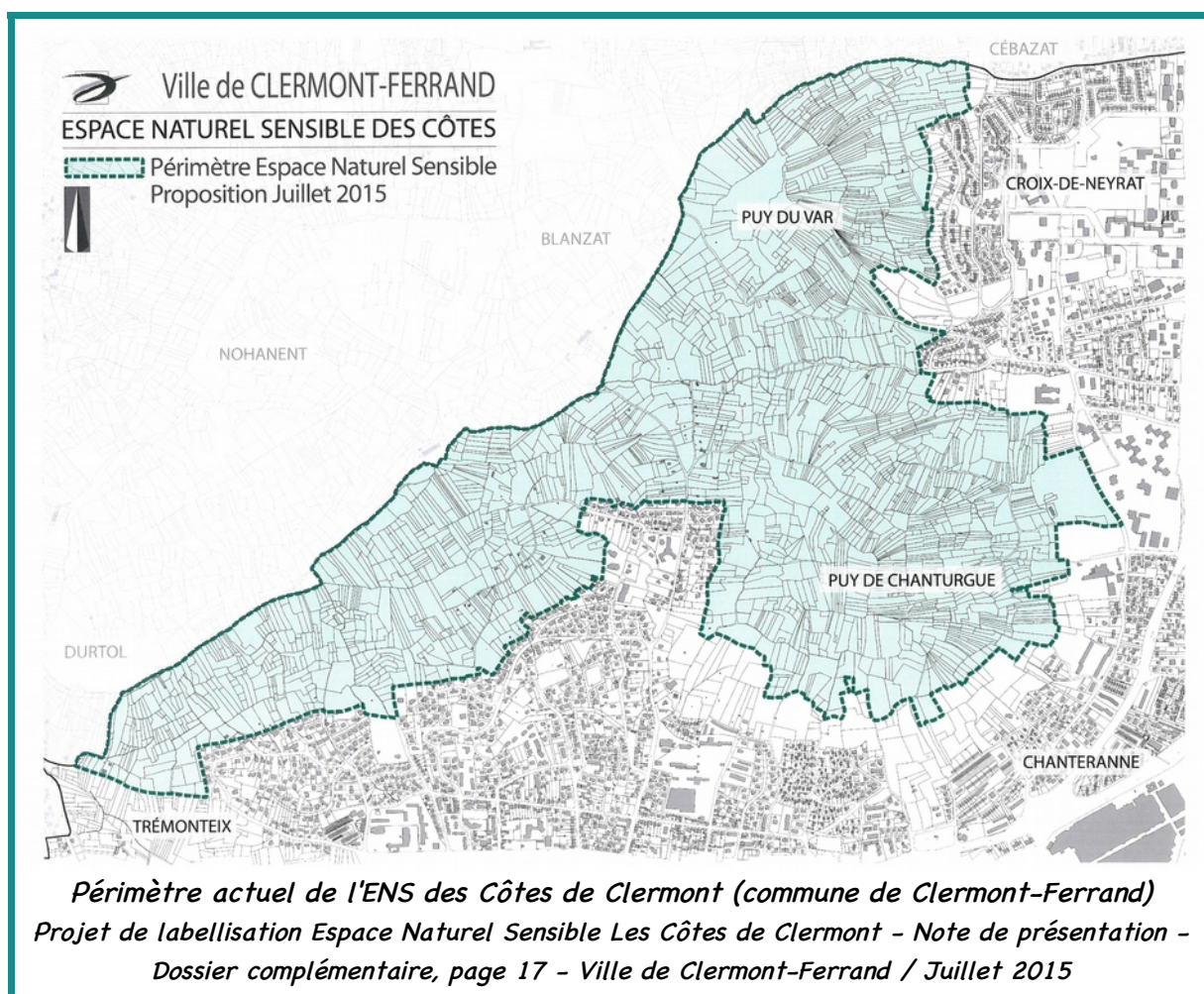
**PENSEZ À RENOUVELER DÈS À PRÉSENT
VOTRE ADHÉSION POUR 2017**

Actualités de l'ENS (Espace Naturel Sensible) des Côtes de Clermont

1 – Élaboration du plan de gestion de l'ENS

Le CEN Auvergne (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne), qui est chargé de l'élaboration du plan de gestion de l'ENS des Côtes de Clermont, doit établir un diagnostic et dégager des actions à mettre en œuvre afin de concrétiser les orientations définies dans la convention de labellisation, à savoir :

- conserver les milieux remarquables ;
- valoriser le patrimoine ;
- améliorer les connaissances naturalistes ;
- valoriser l'agriculture traditionnelle.



Le choix a été fait de construire ce plan de gestion dans une démarche participative avec les habitants, riverains, usagers et acteurs du site. C'est pourquoi une réunion de présentation s'est tenue le 8 novembre avec les trois CCVL (Conseil Citoyen de la Vie Locale) concernés (« Croix de Neyrat », « Chanteranne-Chanturgue », « Les Côtes-Champradet-La Glacière-Les Gravouses »).

Y ont été présentés les enjeux de ce plan de gestion – la préservation des milieux naturels fragilisés, la réappropriation du site –, la démarche et le calendrier des ateliers qui seront proposés à tous ceux qui voudront y participer (de décembre 2016 à mars 2017).

Le 1^{er} atelier participatif qui avait pour objectif de réunir « producteurs » et « utilisateurs » afin d'établir un diagnostic s'est tenu le 8 décembre (cf. partie 3 pp. 5-6). Un second atelier (fin janvier 2017) doit permettre d'aboutir à un diagnostic approfondi et partagé.

L'ASCOT s'est déjà engagée dans cette démarche, avant la mise en place des ateliers, pour faire connaître les données liées au patrimoine historique (archéologique, vernaculaire). C'est ainsi que dès fin septembre, nous avons aidé le CEN à cartographier certaines des structures archéologiques et vernaculaires. Ces données sont indispensables afin de mieux comprendre les évolutions de ces milieux fortement marqués et transformés par les activités humaines depuis le Néolithique jusqu'à nos jours ! Les enjeux d'un ENS sont par définition ceux liés à la faune et à la flore mais ne doivent pas ignorer ceux liés à l'histoire des hommes* ! L'ENS des Côtes ne doit pas devenir une « réserve d'indiens » mais un lieu où se concilient « activités humaines respectueuses des milieux » et « préservation des milieux naturels ».

L'ASCOT, qui continuera de contribuer au diagnostic et à l'élaboration de ce plan de gestion, invite tous ses adhérents, sympathisants à y participer** et à relayer nos demandes. Parmi celles-ci, l'accessibilité aux structures archéologiques et vernaculaires, concernant surtout Chanturgue et nécessitant la création de sentiers ou chemins ouverts au public, est indispensable (voir nos contributions et demandes dans le cadre du PLU de Clermont-Fd).

**Nous recherchons toute information et tous documents (photos, cartes postales,...) sur le patrimoine lié aux activités humaines, par exemple localisation de sources, puits, cabanes, tonnes de vigne, etc. Vous pouvez nous les communiquer par courriel ascot@gergovie.fr ou nous contacter au 06 99 08 45 32.*

***Inscription pour les ateliers participatifs : 04 73 42 36 84 ou ccvl@ville-clermont-ferrand.fr.*

2 – Chantier de nettoyage aux puits de Var et Chanturgue

Le 21 novembre, sous la houlette de Romain LEGRAND du [CEN](#), 16 étudiants en BTS « Gestion et Protection de la Nature », du Lycée Agricole de Rochefort-Montagne, avec leurs professeurs, assistés de quelques membres de l'ASCOT et du CEN, sont intervenus pour une opération de nettoyage sur des secteurs des Puits de Var et de Chanturgue.

Pendant qu'un groupe s'attaquait à traquer les déchets (bien trop nombreux !), un autre procédait à l'arrachage d'une plante invasive, « le Sénéçon du Cap », qui commençait à se propager le long de la route au-dessus du parking de la rue du Cheval. Pour en savoir plus sur cette plante invasive, toxique pour le bétail, voir [ici](#).



Sénéçons du Cap

www.cotes-de-clermont.fr



*Sur le haut de la rue du Cheval, près du col du Bancillon,
arrachage de sénéçons du Cap*

Photographie du CEN – novembre 2016

L'ASCOT remercie ces jeunes gens qui ont fait preuve d'investissement et d'efficacité pour une mission très ingrate. Le volume impressionnant de déchets – 20 m³ – en est la preuve !

Cela fait chaud au cœur de voir des jeunes motivés qui ne rechignent pas à la tâche. Nos remerciements vont également à leurs professeurs ainsi qu'aux membres du CEN.



*Aire de stationnement du puy de Var : des bennes débordant de déchets les plus divers !
Photographie du CEN – novembre 2016 (d'autres photos sur la page [facebook](#) du CEN)*

3 – Compte rendu de la réunion participative du 8 décembre

Le 8 décembre dernier, la mairie de Clermont-Ferrand a organisé une réunion participative, sur inscription préalable, à la salle Jean Zay, avenue du Limousin. Plusieurs membres de l'ASCOT y ont participé.

M. Nicolas Bonnet, adjoint au Maire chargé du développement durable, ouvre la réunion. Il rappelle le classement des Côtes de Clermont comme espace naturel sensible, et précise le programme de la réunion.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont été institués par la loi 76.1285 du 31 décembre 1976 comme espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Un ENS d'initiative locale demeure sous la responsabilité de la commune et le label est délivré par le Conseil départemental après avis du Comité de Labellisation et de Suivi des ENS.

En cette première réunion participative, il s'agit d'élaborer un diagnostic, et il est demandé aux participants, une cinquantaine de personnes autour de sept tables, de répondre à trois questions pour contribuer à ce diagnostic : quels usages avez-vous de cet espace des Côtes, qu'aimez-vous, et qu'est-ce que vous n'aimez pas ? Ils étaient aidés par M. Patrice Bernouin et M^{me} Christine Harrault, de la Direction de l'Urbanisme, une représentante des services du Conseil départemental, et une forte équipe du CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne), menée par M^{me} Éliane Auberger, Présidente, et par M^{me} Lucie Le Corguillé, chargée de mission pour ce dossier (l'ASCOT a déjà rencontré à plusieurs reprises M^{me} Le Corguillé, et lui a remis et commenté un dossier argumenté sur sa connaissance des Côtes, sur son action, sur ses recommandations et sur les interventions qu'elle a déjà présentées à la Municipalité).

Les participants ont donc listé, par petits groupes, les usages, atouts et attraits des Côtes, réunissant la matière qu'au bout de cinquante minutes chaque « rapporteur » a présentée aux organisateurs. Par *post-it* déposé sur une photographie aérienne en grand format, il était aussi possible d'indiquer les emplacements des lieux prisés, ou des nuisances repérées, ceci afin d'aider la chargée de mission dans l'établissement de l'instruction de son dossier.

Après présentation des principaux éléments retenus de ces rendus de la concertation, M. Bonnet a conclu la réunion. Il a annoncé que la démarche participative serait prolongée par deux nouvelles réunions, pour évoquer les objectifs à retenir pour les Côtes, et enfin pour élaborer les actions nécessaires. La prochaine réunion sera programmée au mois de janvier, et d'ici là chaque participant aura reçu un compte rendu (dont la prochaine Chronique fera état).

De ces échanges entre des représentants de la société, de cette expression « citoyenne », nous avons retenu : que les Côtes sont essentiellement fréquentées comme un espace vert à proximité de la Ville, où peuvent se pratiquer diverses activités de plein air, en appréciant, pour certains le cadre, pour d'autres les espèces animales (oiseaux) ou végétales, pour d'autres enfin le paysage. Avec la mention que cet aspect paysager vaut aussi, dans l'autre sens, comme un écrin pour les habitants de l'agglomération, qui admirent l'environnement perçu à partir de l'espace urbanisé.

Il a été noté que le territoire retenu, la limite de la commune, n'était pas pertinent pour bien des usages, et pour certaines nuisances observées. Certaines pratiques méritent d'être gérées au niveau de l'ensemble des cinq communes. Notamment celles qui peuvent être dérangeantes pour les autres : par exemple, les véhicules tout terrain à moteur qui parcourent cet espace naturel pour atteindre l'ancienne carrière.

Constatant que, sur divers sujets, cet espace apparaît hors-la-loi, plusieurs rapporteurs ont insisté pour que soit rétabli le droit, pour le dépôt d'immondices, pour le foncier, pour la circulation, pour divers trafics.

Cette demande a été en particulier appuyée par les habitants de ce territoire : premiers concernés, comme ils se sont plu à le rappeler, ils ont souligné qu'ils contribuaient déjà à l'entretien des Côtes, dans la limite des parcelles dont ils s'occupent, et ont souhaité que les responsables de la gestion de l'Espace naturel sensible les contactent, afin de mieux connaître et apprécier leurs interventions.

Cette réunion est apparue comme une réussite, chaque participant ayant eu l'impression d'avoir au moins pu s'exprimer, et d'avoir été écouté.

L'apithérapie selon Jean-François Meunier

Jean-François Meunier est secrétaire de l'AAMAC (Aux Amis du Maupas Au Chevalard), association de défense des riverains et usagers du haut de la rue de Blanzat (cf. Chronique N° 91 p. 8). Il fait partie des rares personnes qui, par leur activité régulière d'entretien, permettent de maintenir ouvert ce secteur des Côtes (en limite de l'ENS), aidé en cela par ses lamas ! (cf. Chroniques N° 92 p. 7 et N° 94 p. 10). L'article ci-dessous (paru le lundi 19 décembre 2016 dans INFO Magazine N° 1594) nous dévoile sa passion pour l'étude des abeilles et ses compétences en pharmacie.

Toutes les vertus de l'apithérapie

40 ans après avoir passé son diplôme de docteur en pharmacie, il a passé sa thèse. Avec succès. Il était temps... C'était au mois de septembre dernier, à la faculté de pharmacie de Clermont-Ferrand, devant un jury présidé par Florence Caldefie-Chezet, professeur à l'UFR de pharmacie. Entre-temps, qu'a-t-il fait ? De l'officine ? De l'industrie ? Une carrière hospitalière... Pas du tout. Jean-François Meunier a fait du journalisme. Question d'envie, de hasard aussi. L'homme a sévi de longues années au quotidien La Montagne. Spécialisé dans l'automobile et la moto notamment. A la retraite depuis l'été 2015, il s'est attelé à la tâche. Car cette passion pour l'abeille ne date pas d'hier. Le sujet de sa thèse ? « Les ressources de l'apithérapie ».

« Celle-ci couvre l'ensemble des soins pratiqués avec les produits de l'abeille et de la ruche : miel, pollen, propolis, gelée royale, cire, venin. Selon son mode traditionnel, elle vise autant à maintenir en santé les biens-portants qu'à apporter un traitement naturel à une vaste panoplie de pathologies », défend Jean-François Meunier, qui rappelle qu'avant la naissance des antibiotiques, les plaies étaient traitées au miel.

Selon lui, les recherches scientifiques effectuées dans le domaine mettent progressivement en évidence les molécules actives et les processus par lesquels les prodiges de la nature apportent à la médecine des remèdes efficaces. Bien sûr, il y a miel et miel et l'efficacité de celui-ci peut varier en fonction de la température, de la végétation, des races d'abeilles... et du degré d'intervention de l'homme. L'intéressé rappelle qu'en ce domaine, là aussi, il vaut mieux opter pour le miel élaboré par les producteurs locaux.

Jean-François Meunier n'a pas fait cette thèse pour sa gloriole personnelle. Pas le genre de la maison. « Cela démontre modestement qu'à 65 ans, on n'est pas foutu », lâche-t-il en souriant. Lui a voulu au contraire faire œuvre de pédagogie dans une période où les médecines naturelles sont dans l'air du temps, mais pas seulement... « Les abeilles sont en train de mourir. L'homme est le plus puissant ennemi qu'elles n'ont jamais connu. Pourtant, elles sont d'un secours à l'humanité toute entière, leur univers couvre 80 millions d'années d'évolution. »

Le spécialiste espère également que la génération montante des étudiants en pharmacie saura tirer profit de cette synthèse des connaissances actuelles. « Surtout au moment où l'apithérapie se fait récupérer par les jardineriers alors qu'elles n'ont aucune compétence en la matière. » A bon entendre... **Jean-Paul BOITHIAS**

Les Femmes de Gergovie

(*Bellum Gallicum* Livre VII § 47, 48 et 52)

Nulle part après César on n'a parlé d'elles, si ce n'est dans certain navet cinématographique pour les ridiculiser, et qui tenait essentiellement de la comédie gaillarde. Nulle part depuis 2050 ans l'Histoire ne leur a rendu hommage.

César est en Gaule depuis 6 ans avec une dizaine de légions, soit 50.000 soldats formidablement entraînés et aguerris. Mais Vercingétorix, le jeune chef arverne, a lancé la fameuse tactique de la « terre brûlée », ce qui fait qu'en territoire biturige les Romains se sont trouvés dans un désert de villages et de granges réduits en cendre... Sauf devant *Avaricum* (Bourges) dont les habitants avaient tellement insisté pour qu'elle soit préservée : les gens d'*Avaricum* étaient fiers de leur ville, cet *oppidum* de plaine au site naturellement protégé par sa rivière et ses marécages. Devant leurs supplications, Vercingétorix avait fini par céder, et par accepter qu'*Avaricum*, si belle et si riche, soit une exception à la tactique de la « terre brûlée ». Mais malgré une défense ingénieuse et acharnée, *Avaricum* a été prise par César, sa population et ses défenseurs massacrés, sans épargner personne, pas même les femmes et les enfants. Puis c'est sur Gergovie que César a décidé de marcher.

L'événement se passe après que les légionnaires romains ont escaladé le mur de pierres sèches construit à mi-pente (*a medio fere colle*) du massif montagneux sur lequel l'*oppidum* de Gergovie est situé. Du haut des remparts les femmes les ont vu arriver, et ils seront bientôt massés au pied de la muraille.

Peu de temps auparavant, grâce au système de communication¹ gaulois, par clameur codée, reprise et propagée, on a appris comment la soldatesque romaine avait massacré 40.000 personnes. Les femmes de Gergovie sont d'autant plus en proie à la terreur, qu'après le massacre, pendant plusieurs jours les légionnaires s'étaient gavés de toutes les victuailles dont regorgeait la belle et bonne ville d'*Avaricum*. Ils se sont refait une santé de guerrier, prêts à l'attaque.

Ces femmes – que César voit en « mères de famille » (*matres familiae*) – connaissent la rapacité et la cruauté de l'ennemi, surtout quand il reçoit la faveur de se livrer au pillage. Aussi du haut de la muraille, pour tenter de les détourner un moment de l'agression, les mères jettent à profusion des étoffes précieuses et de la vaisselle d'argent. Certains manuscrits disent qu'elles leur jettent même de l'or ! Puis les mains tendues, dans la tradition antique de la supplication, tournées vers le ciel, la poitrine découverte (la grande majorité des manuscrits donne *pectore nudo*), penchées par-dessus la muraille, elles supplient les Romains de les épargner, « de ne pas faire ce qu'ils avaient fait à *Avaricum* ».

Mais voyant que la férocité des soudards ne se calme pas, alors certaines d'entre elles, en s'agrippant aux aspérités de la muraille, se laissent glisser au bas du rempart et là *sese militibus tradebant* : « d'elles-mêmes elles s'offraient aux soldats ». Ici la forme redoublée du pronom réfléchi « *sese* » se passe de commentaire (dans un manuscrit, l'expression « *sese militibus tradebant* » se retrouve deux lignes plus bas. Le trouble du moine copiste est évident). En parlant de « mères de famille », et non simplement de « femmes », l'*imperator* (général en chef) dénonce le comportement de ces Gauloises, femmes barbares et dévergondées qui portent atteinte au vertueux statut de la mère de famille, non seulement dans ces lointaines Gaules, mais aussi au foyer des respectables matrones romaines nanties d'enfants et de respectabilité – dont Cornelia, la mère des Gracques, fut l'idéal féminin...

Pendant ce temps, de l'autre côté de l'*oppidum* où les combattants arvernes affluaient sans cesse pour la défense, César a compris qu'il ne parviendrait pas à prendre la ville et il donne le signal de la retraite. Mais une grande partie de l'armée n'a pas entendu le signal ; pour expliquer cela, César invoque l'existence d'un « assez vaste vallon » qui avait absorbé la sonnerie, et aussi l'ardeur et la fougue des soldats qui entrevoient une victoire toute proche et assurée, et aussi la fuite de quelques ennemis et aussi le souvenir des glorieuses batailles et aussi le tumulte général à la suite d'une fausse alerte... Visiblement, en noyant le poisson, César sur le moment cherche à minimiser à tout prix le rôle des femmes, mais il sait à quoi s'en tenir. Car le lendemain, devant l'assemblée des centurions et des tribuns militaires, il blâme la témérité et la frénésie des soldats, leur suffisance, leur désobéissance.

Et il conclut en insistant sur les qualités qu'il attend du soldat romain, courage, modestie, sens du sacrifice, et aussi la vertu qu'il appelle *continentia*. Nous y voilà !

Ce mot a gêné quelques copistes médiévaux qui ont préféré ne pas l'écrire, car ils en connaissaient bien la signification. Il a aussi gêné nos traducteurs qui au nom d'une sotte pudeur l'ont édulcoré et traduit diversement par « retenue », « sang-froid », « discipline », « réserve », « obéissance »...

¹ Cet intelligent système de cri poussé de colline en colline et par des vallons à résonance est très mal connu. Serait-il possible de nos jours de le vérifier ? Par exemple d'Orléans (Cenabum) à Clermont-Ferrand.

D'abord l'ouvrage de Léopold-Albert Constans publié aux Belles Lettres (1926) et suivi de rééditions successives, ouvrage qui fait toujours autorité, particulièrement chez les archéologues. Le latin dit : « *ab milite modestiam et continentiam* » rendu par : César exige « *du soldat qu'il soit modeste et discipliné* ».

Plus près de nous, Maurice Rat chez Garnier (1944), dont le travail est surtout une resucée de Constans, parle de « *modestie et de discipline* ».

Enfin chez Arléa en 2001, Arlette et Philippe Pilet proposent : « *il (César) attend des soldats autant d'humilité que de réserve* ». Mais il faut rendre justice à ces auteurs car quelques lignes plus haut ils ont quand même frôlé la vérité : « *Il condamne l'esprit d'indépendance et l'immodestie dont ils ont fait preuve* » – quoique la préciosité du terme appliqué aux légionnaires romains laisse songeur.

Il est dommage que la bibliothèque de nos latinistes actuels ignore le très utile « *Traité des synonymes de la langue latine* » de E. Barrault (1853) où on peut lire à la page 275 : [*continentia*] a surtout pour objet de réprimer les passions appelées *libidines*, dont le singulier est *libido*.

Disons tout net qu'un soldat romain en campagne doit maîtriser ses pulsions sexuelles et donc rester de marbre devant les gourgandines étrangères.

La retraite de César devant Gergovie fut la seule défaite de toute sa carrière militaire. Le bilan du côté romain : 46 centurions et 700 légionnaires.

Et il est manifeste que les femmes de Gergovie y ont contribué à leur manière.

Colette DOCO-ROCHEGUDE



Partie de « L'Assaut de Gergovia » par Maurice Busset

Travail préparatoire pour le grand escalier de la préfecture de Clermont-Ferrand

Dessin gouaché sur contreplaqué (57 x 98 cm) – daté de 1934

Sur les remparts, les femmes de Gergovie implorent les légionnaires romains

La dernière bataille de Gergovie

Comment a été réalisé le documentaire « La dernière bataille de Gergovie » ?

Par Nicolas Velle

Tout a débuté avec mon mariage.

J'ignorais en épousant Dominique que j'épousais en même temps la cause des Côtes de Clermont !

Lorsqu'elle a commencé à m'en parler, j'avoue avoir été incrédule : comment ce site pouvait-il être ignoré par l'archéologie « officielle » ?

Mon beau-père, Michel Sauret, un pur Arverne de sang, de cœur et d'esprit, se chargea de me raconter avec fougue, au fur et à mesure de nos rencontres, la stratégie de César, les grandes étapes de la bataille, la victoire de Vercingétorix.

Puis, sa défaite à Alésia, la pacification romaine, la redécouverte des textes antiques à la Renaissance, la localisation de Gergovie à Merdogne par le florentin Siméoni, son officialisation par Napoléon III, la découverte des Côtes dans les années 30 et enfin, les fouilles de Paul Eychart à partir des années 50.

Grâce à Michel, je fis la connaissance de Paul et je pus visiter le site des Côtes en sa compagnie. Je fus complètement conquis par la justesse de son analyse sur le déroulement de la bataille aux Côtes de Clermont et bluffé par les vestiges du Camp romain sur Chanturgue.

À l'époque, était implantée sur les Côtes la plus importante carrière de basalte d'Auvergne qui avait entamé l'*oppidum* de plus d'un tiers et qui poursuivait sa destruction.

Je fus alors convaincu qu'il fallait produire un documentaire pour attirer l'attention sur ce site et pour poser la problématique de la localisation de Gergovie.

Dominique et moi avons écrit le scénario au cours de plusieurs week-ends studieux, envahis par une documentation débordante.

Grâce au beau-frère de Michel, Daniel Martineau, nous avons décroché la coproduction du documentaire avec FR3 Rhône-Alpes-Auvergne et sa diffusion régionale.

Pendant la période de préparation et de repérages, l'un de mes collaborateurs s'est attelé à défricher les limites du Petit Camp de César



Paul Eychart (au centre) fait visiter le site des Côtes à Michel Sauret (à sa gauche)



Figure 7. Plan au trait des structures du camp de Chanturgue

1 : Clavicule - 2 : Base de catapulte - 3 : Base de tour - 4 : Redan - 5 : Castellum
6 : Praetorium - 7 : Annexe du praetorium - 8 : Cantonement - 9 : Corps de garde (arrivée d'un des fossés) - 10 : Porte de droite (*porta principalis dextra*) - 11 : Voie principale (*via principalis*) - 13 : Carrière - 14 : *Titulus* - 15 : Rempart et porte du camp indigène.

sur Chanturgue et a fait apparaître les vestiges des constructions romaines : la base de tour, l'agger, la base du scorpion, l'entrée en clavicule, le *titulus*.

Un vrai bonheur pour un spécialiste de la castramétation romaine. Un grand gâchis pour l'archéologie française qui n'a pas posé le regard dessus depuis 1982 !

Le tournage s'est déroulé au printemps 1992 et a duré deux semaines.

L'idée était d'interviewer tous les acteurs locaux qui jouaient un rôle dans la problématique que nous souhaitions présenter au spectateur de la manière la plus complète possible.

Nous sommes d'abord partis sur Merdogne interviewer Albert Rousset, président de l'Association du site de Gergovie, Daniel Leguet et Denis Tournalias à la Maison de Gergovie, qui défendent la Gergovie merdognienne.

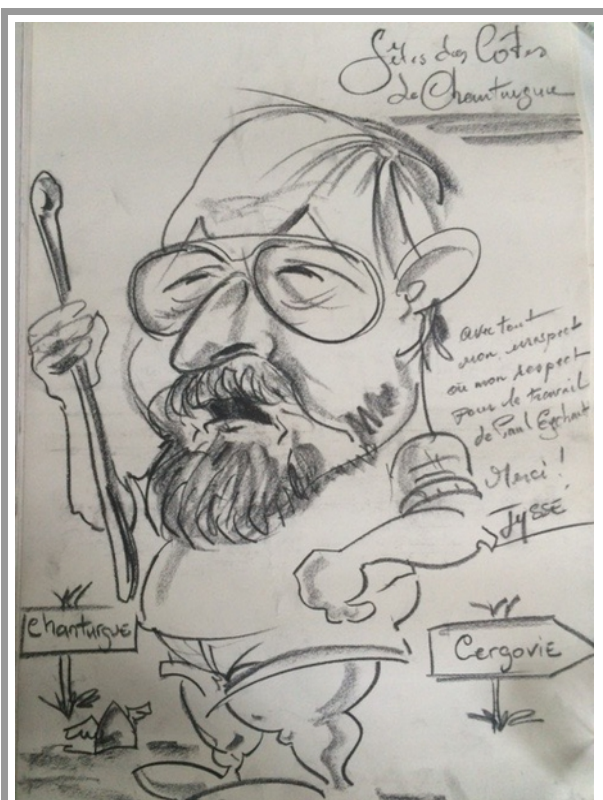
Ainsi que Robert Audin, le maire de la Roche-Blanche (où se trouve l'emplacement supposé du Petit Camp de César) qui déclare au sujet de la toute nouvelle Maison de Gergovie sur le plateau de Merdogne, que le visiteur n'avait jusque-là qu'un panorama à contempler et qu'il en redescendait un peu frustré...

Puis, je rencontre Luc Tixier, Directeur de la Circonscription Archéologique, le patron de l'Archéologie au niveau de la Région, qui avoue à ma grande stupéfaction que « sur le plan archéologique, nous n'avons à ce jour aucun élément déterminant qui permette de dire que la bataille a eu lieu plus sur ce site que sur tel autre ».

Nous verrons que quelque temps après, la DRAC enverra Vincent Guichard effectuer des fouilles aux abords de La Roche-Blanche et qu'après avoir retrouvé deux pointes de flèches, trois amphores et trois petits boulets, il conclura que la bataille s'est bien déroulée entre La Roche-Blanche et Merdogne et que désormais, le débat est clos...

J'interroge ensuite les personnalités qui ont marqué l'histoire de la défense des Côtes de Clermont :

- x Geneviève Demerson, professeur de langue et de littérature latine, récemment disparue, qui déclare qu'elle n'a pas de doute : « Gergovie n'est pas à Merdogne » ;
- x Jean-Michel Croisille, professeur de littérature latine et de civilisation romaine, qui rappelle que les vestiges trouvés sur Merdogne sont postérieurs à l'époque de Gergovie ;
- x Vincent Quintin, premier Président de l'ASCOT (qui venait tout juste de se créer) qui défend particulièrement l'aspect environnemental de la protection des Côtes ;
- x Jean-Claude Sandouly, maire de Nohanent, qui se plaint des nuisances de la carrière sur sa commune.



**Caricature de Paul Eychart par Jyssé
lors de la « Fête des Côtes » en 1995
Dessin appartenant à Dominique Sauret-Velle**

La visite de l'établissement des Basaltes du Centre, l'interview de son président, Jacques Chambon, et les prises de vue dans la carrière me permettent de bien cerner les enjeux environnementaux mais aussi économiques induits par l'exploitation de la carrière.

J'interroge Michèle André, adjointe de Roger Quilliot, qui déclare qu'elle attend « une franche réponse » des archéologues pour savoir s'il faut arrêter ou non la carrière et Georges Chometon, Président du Conseil général du Puy-de-Dôme, qui déclare que les Côtes de Clermont « c'est le poumon vert de l'agglomération clermontoise » et qu'une opération commune entre les communes, le Département, la Région et l'État doit être menée pour mettre en valeur les Côtes de Clermont.

Nous faisons également des prises de vue aériennes à la fois au-dessus du site officiel, de l'agglomération clermontoise, du site des Côtes et de la carrière de Durtol.

C'est un moment exaltant de découvrir du ciel la topographie des lieux qui renforce mes convictions au sujet des Côtes tant les mouvements de la bataille décrits par César s'y insèrent parfaitement.

Les moments les plus forts restent les enregistrements en compagnie de Paul Eychart. C'est auprès de lui, dans les paysages foulés par Vercingétorix et César, que m'est apparue sa grande rigueur scientifique et historique : il n'avançait rien qu'il n'eût vérifié ou contrôlé plusieurs fois et

son souci d'honnêteté intellectuelle et d'exactitude était constant.

C'est avec regret que nous avons quitté Clermont-Ferrand et la très sympathique équipe technique « image et son » qui nous avait efficacement secondés pendant le tournage.

Une nouvelle étape commençait, cette fois-ci à Lyon : le montage.

Dominique, Daniel et moi nous sommes retrouvés dans une salle de montage de FR3 qui nous avait été attribuée pour 5 jours.

Lorsque nous sommes arrivés le lundi matin et que nous avons pris conscience de la tâche à accomplir, à savoir réaliser un documentaire de 26 minutes à partir d'une trentaine d'heures de rushes, nous avons été pris d'un certain vertige. Heureusement, nos idées étaient claires et les images s'inséraient et se répondaient logiquement, mais au prix d'un travail vraiment intense.

Dominique, qui n'avait pas participé au tournage, a été très impliquée dans le montage. Elle s'est trouvée également en charge du banc-titre (cartes, effets spéciaux, etc.) et a dû se débrouiller avec un stagiaire plein de bonne volonté mais sans aucune expérience !

Une fois le montage réalisé, nous avons rédigé le commentaire dit par mon père, Louis Velle, qui nous fit le grand plaisir de se prêter à l'exercice de l'enregistrement. Il avait immédiatement adhéré au projet et nous a apporté à la fois son professionnalisme, sa voix chaleureuse et sa notoriété.

Nous avons choisi pour la musique *Les Planètes* de Gustav Holst et plus particulièrement le thème de Mars, Dieu de la guerre, qui apporte au film l'intensité que nous recherchions.

La diffusion du documentaire fit quelques remous car s'il présente de manière équitable les deux thèses en présence, il est clairement favorable aux Côtes de Clermont-Chanturgue et à la thèse de Paul Eychart. Cela n'a pas plu à tout le monde...

Mais nous sommes heureux 25 ans plus tard d'avoir produit ce film pour sensibiliser le public à la défense des Côtes de Clermont et d'avoir recueilli l'image et la parole de Paul Eychart.

Depuis 2011, nous avons mis ce documentaire en ligne sur le site Dailymotion pour permettre à tous de prendre connaissance de la problématique de la localisation de Gergovie qui, 25 ans plus tard, n'a pas beaucoup évolué, hormis l'arrêt de la carrière en 2004.

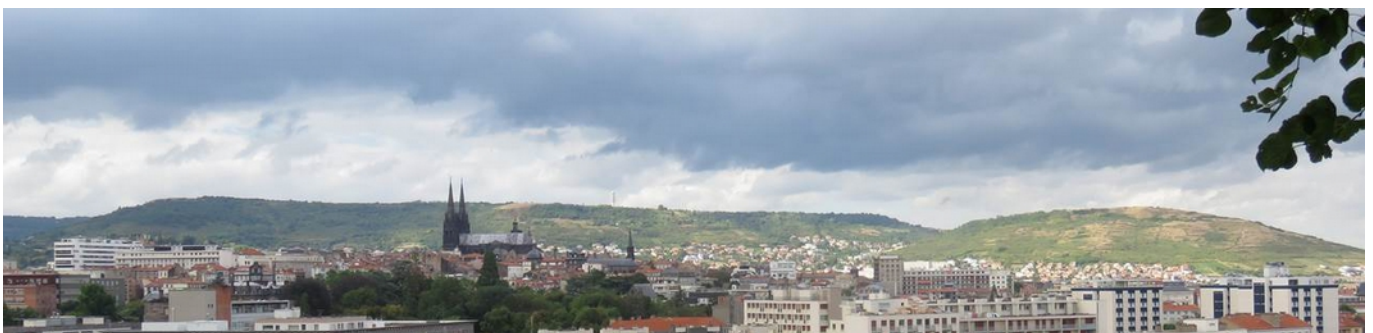
Je dois avouer qu'à chaque fois que je le revois, je suis fier de l'avoir produit et heureux d'avoir apporté ma pierre à l'édifice de la cause des Côtes de Clermont.

Nicolas VELLE, avec la collaboration de Dominique SAURET-VELLE

➔ **La dernière bataille de Gergovie** : film documentaire diffusé en octobre 1992, une co-production FR3 Rhône-Alpes-Auvergne – KOB FILMS, avec le concours du Centre National de la Cinématographie producteur délégué : Nicolas Velle / réalisation : Daniel Martineau / un sujet de Dominique Velle et Nicolas Velle / texte dit par Louis Velle / avec la participation de Paul Eychart, Robert Audin, Jacques Chambon, Georges Chometon, Jean-Michel Croisille, Geneviève Demerson, Daniel Leguet, Vincent Quintin, Albert Rousset, Jean-Claude Sandouly, Luc Tixier et Denis Turlonias – Durée : 27 mn.

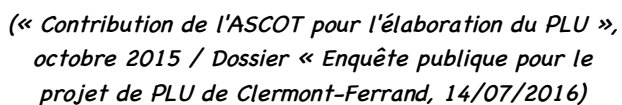
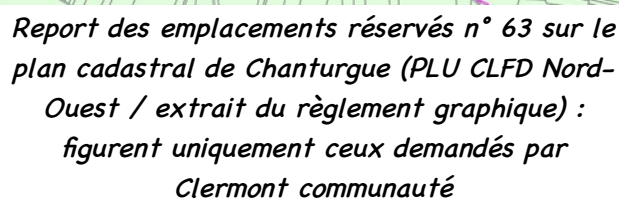
➔ Le film est visible sur le lien suivant :

http://www.dailymotion.com/video/xhoy7x_la-derniere-bataille-de-gergovie-le-documentaire_news



Photographie de C. Signoret / ASCOT – 2016

Nous n'en dirons pas plus dans cette Chronique. Des éclaircissements sont en effet nécessaires, et c'est pourquoi l'ASCOT a demandé à rencontrer M. Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand (lettre postée le 13 décembre, après envoi d'un courriel le 5 décembre à M. Grégory Bernard, adjoint à l'urbanisme) ; le plus important étant de savoir si nos propositions de **création de chemins sur Chanturgue** (constituant **l'objectif majeur de l'ASCOT**) sont réellement envisageables dans le cadre du plan de gestion de l'ENS (cf. notre action dans l'article ci-dessus partie 1 p. 4) : de nouveaux emplacements réservés impliqueraient de fait une modification du PLU.



BRÈVE...BRÈVE...BRÈVE...BRÈVE...BRÈVE...BRÈVE...BRÈVE...BRÈV

« Je tiens à vous adresser, avec ma soeur, l'expression de mon profond témoignage de sympathie et de soutien pour votre action, à la suite de la très belle page que vous avez publiée lors de votre dernier numéro de la Chronique (N102) au sujet de mon père, son engagement et son ouvrage sur les Arvernes, le Gergovie historique sur les Côtes, et nos "coutumes" ancestrales locales accompagnées de leur langue... qui se perd... Nous restons, et la mémoire de mon père nous accompagne pour cela, à nos côtés. Continuez. Bien cordialement ».